

RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLU(E)S

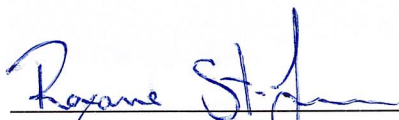
Objet

Cette formation est conçue pour outiller les élu(e)s municipaux dès le début de leur mandat. Elle couvre les fondements du fonctionnement municipal, les règles de gouvernance, les finances publiques, l'aménagement du territoire et les relations politico-administratives. Grâce à des contenus théoriques et pratiques, les participants acquièrent les connaissances essentielles pour exercer leur rôle avec rigueur, transparence et efficacité.

Rapport de formation

Siège	Nom de l' élu	Date de début du mandat	Titre de la formation	Date(s) de la formation	Confirmation de participation reçue ✓
Maire	Christian Charette	2025-11-07	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)	2026-04-11	Oui
Conseiller siège #1	Mitchyll-Jonathan Raymond	2025-10-03	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)	2026-05-01	Oui
Conseiller siège #2	Mario Gélinas	2026-03-27	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)	2026-04-11	Non
Conseiller siège #3	Pascal Trudel	2025-10-03	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)	2026-04-11	Non
Conseiller siège #4	Annik Carle	2025-11-07	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)	2026-04-11	Oui
Conseiller siège #5	Olivier St-Arnaud	2026-05-01	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)	En cours	Non
Conseiller siège #6	Annie Rinfret	2025-10-03	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d' élu(e)	2026-04-11	Oui

Ce rapport a été déposé à la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand tenue le 12 mai 2026.



Roxane St-Yves / Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLU(E)S

Objet

Cette formation doit notamment, en outre de tout contenu minimal obligatoire que doit fixer la CMQ, viser à susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale, favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le code d'éthique et de déontologie et permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles prévues par celui-ci. Elle doit aussi porter sur le rôle et les responsabilités des élus municipaux.

Rapport de formation

Siège	Nom de l'élu	Date de début du mandat	Titre de la formation	Date(s) de la formation	Confirmation de participation reçue ✓
Maire	Christian Charette	2025-11-07	Éthique et déontologie en matière municipale	2026-03-12	Oui
Conseiller siège #1	Mitchyll-Jonathan Raymond	2025-10-03	Éthique et déontologie en matière municipale	2026-03-12	Oui
Conseiller siège #2	Mario Gélinas	2026-03-27	Éthique et déontologie en matière municipale	En cours	Non
Conseiller siège #3	Pascal Trudel	2025-10-03	Éthique et déontologie en matière municipale	2026-03-12	Oui
Conseiller siège #4	Annik Carle	2025-11-07	Éthique et déontologie en matière municipale	2026-03-12	Oui
Conseiller siège #5	Olivier St-Arnaud	2026-05-01	Éthique et déontologie en matière municipale	En cours	Non
Conseiller siège #6	Annie Rinfret	2025-10-03	Éthique et déontologie en matière municipale	2026-03-12	Oui